



INSTITUTION

15ème conférence des entreprises publiques locales, une escale sur le territoire Levantin

Publié le 02 décembre 2022

La conférence des entreprises publiques locales organisée par la Fédération des élus des EPL s'est tenue du 28 novembre au 2 décembre 2022. Le territoire Levantin a accueilli la 3ème journée, le 30 novembre, qui s'est déroulée au Gosier à la Creole beach hotel & spa. Cette journée a rassemblé de nombreux élus ainsi que des acteurs ayant pour mission de mettre en œuvre les grandes décisions à prendre pour l'ensemble de notre territoire. Parmi les participants, trois élus communautaires de la Riviera du Levant étaient présents : **Francs BAPTISTE**, 8ème vice-président et maire de Sainte-Anne, **Liliane MONTOUT**, 4ème vice-présidente et **Nina PAULON**, conseillère communautaire. Ils étaient accompagnés par **Kimberley NELSON**, directrice des affaires financières de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant.

La journée du 30 novembre était consacrée à un atelier sur les entreprises publiques locales immobilières face aux transitions des Outre-mers. Comment concilier adaptation du bâti et mise en place de nouveaux services afin de répondre aux enjeux essentiels de demain que sont notamment les économies d'énergie, le vieillissement de la population ou la digitalisation des services ?

Il est essentiel pour les élus locaux de participer à ces événements importants qui portent la réflexion sur le devenir de nos territoires face à tous les enjeux actuels et à venir. L'élu local ne gouverne plus seul, mais est en constante interaction et en interdépendance avec des acteurs exogènes du seul fait de notre appartenance à la Caraïbe, à la France et à l'Europe. Cette conférence participe également au parcours de formation de l'élu dont il a droit.



**LA RIVIERA
DU LEVANT**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER-SAINTE-ANNE-SAINTE-RAPHAËL-LE DEBIAZE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**

93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
cart@rivieradulevant.fr

HORAIRE :

lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00